



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 31 mars 2020

N°2099

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices en réponse à l'épidémie de Covid-19

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, et Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, annoncent un plan de soutien exceptionnel aux entreprises françaises exportatrices en réponse au ralentissement économique lié à l'épidémie de Covid-19.

Ce plan d'urgence permettra à la fois de soutenir les entreprises exportatrices face aux conséquences immédiates de la crise, notamment en sécurisant leur trésorerie, et d'assurer leur rebond à l'international après la crise. Il s'adresse en particulier aux PME et ETI, moteurs essentiels pour les filières industrielles dans les territoires et vient compléter les mesures d'urgence prises par le Gouvernement en soutien aux entreprises françaises.

Il comprend 4 mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises exportatrices :

- 1. L'octroi des garanties de l'Etat à travers Bpifrance Assurance Export pour les cautions et les préfinancements de projets export sera renforcé afin de sécuriser la trésorerie des entreprises exportatrices.** Les quotités garanties seront ainsi relevées à 90% pour toutes les PME et ETI. La durée de validité des accords de garanties des préfinancements export sera prorogée, pour atteindre six mois.
- 2. Les assurances-prospection** en cours d'exécution seront prolongées d'un an, permettant une extension de la période de prospection couverte.
- 3. Une capacité de 2 Md€ sera apportée à l'assurance-crédit export de court terme** grâce à l'élargissement du dispositif de réassurance publique Cap Francexport. Ce dispositif couvrira l'ensemble des pays du globe.
- 4. L'accompagnement et l'information** par les opérateurs de la Team France Export (Bpifrance, Business France et les Chambres de commerce et d'industrie) seront renforcés, en lien avec les régions et le réseau des conseillers du commerce extérieur, en complémentarité avec les acteurs privés de l'accompagnement. Une veille spécifique sur chaque zone géographique intéressant les entreprises est mise en place. Business France adapte également son offre existante afin de proposer des solutions aux entreprises face à l'impossibilité de déplacement à l'étranger.

Les outils de soutien financier à l'export demeurent en outre pleinement disponibles pour aider les entreprises à conserver ou rapidement reconquérir leurs marchés à l'international et seront utilisés activement pour soutenir le rebond des entreprises une fois la pandémie passée, de même que l'action de la Team France Export :

- **l'Assurance Prospection, qui appuie les PME et ETI pour explorer des opportunités sur de nouveaux marchés ;**
- les FASEP, subvention d'études préalables aux projets d'infrastructures et de démonstrateurs de technologies innovantes ;
- **l'assurance-crédit opérée par Bpifrance Assurance Export ;**
- les **prêts du Trésor pour les projets d'Etat à Etat** dans les pays émergents et en développement, notamment pour répondre aux besoins sanitaires des pays touchés par le coronavirus en positionnant l'offre industrielle française en la matière.

Bruno Le Maire a déclaré : « *Le plan de soutien à l'export que nous déployons aujourd'hui permettra à nos entreprises, notamment aux PME, de préserver leurs positions à l'international dans le contexte difficile de l'épidémie du Covid-19. Avec l'ensemble des opérateurs de la Team France Export, nous ferons tout notre possible pour préserver la compétitivité de nos entreprises exportatrices, qui s'est nettement améliorée depuis le début du quinquennat.* »

Jean-Baptiste Lemoyne a déclaré : « *Les débouchés à l'export permettent à nos entreprises d'être plus résilientes pour affronter les difficultés actuelles. Le soleil semble d'ores et déjà se lever à l'est, en Asie. En renforçant notre soutien financier et notre accompagnement à l'international, nous souhaitons aider les entreprises à traverser cette période difficile et à préparer la reprise dès que les conditions sanitaires seront réunies. Nous pouvons compter sur la force de la Team France Export et sur la solidité du partenariat établi avec les régions.* »

Contacts presse

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet de Jean-Baptiste Lemoyne 01 43 17 69 73 sec-presse.se@diplomatie.gouv.fr